

maisons paysannes de france

N°233 / AUTOMNE 2024

TRIMESTRIEL / SEPTEMBRE 2024 / 10€

RETROUVEZ
NOS ACTIONS
EN RÉGIONS
PAGE 38

PATRIMOINE RURAL,
BÂTI ET PAYSAGER



PRIX RENÉ FONTAINE - PATRIMOINE ET ARCHITECTURE
TRANSITION ÉCOLOGIQUE : MPF EST DANS L'ACTION !

DOSSIER

EAU : LE PATRIMOINE
À LA SOURCE

[CREUSE]

MPF EN ACTION

25 MAI 2024 : L'ASSOCIATION LES MAÇONS DE LA CREUSE FÊTE SES 40 ANS



Photos : Maxime Authier



Le public était au rendez-vous, le 25 mai dernier, à Felletin, pour découvrir ou redécouvrir la masse de travail effectué par les bénévoles de l'association

Les Maçons de la Creuse (historiens, chercheurs, sociologues, artistes, auteurs...) qui, depuis quarante ans, tentent de cerner les contours d'une migration spécifique au département. Au 19^e siècle, en effet, des milliers de paysans quittaient, chaque année au printemps, la campagne pour gagner leur vie dans le bâtiment. Le voyage pour Paris représentait cinq jours de marche.

Un trajet emprunté dès son plus jeune âge par la figure emblématique des maçons de la Creuse, Martin Nadaud (1815-1898), devenu plus tard député et à qui l'on doit la célèbre citation : « *Quand le bâtiment va, tout va.* »

À ce jour, 40000 fiches de migrants creusois sont consultables sur l'annuaire en ligne du site internet de l'association : www.lesmaconsdelacreuse.fr

Connus et reconnus dans toute la France pour leur savoir-faire, les maçons de la Creuse ont sans doute contribué à la construction de la plus grande partie du patrimoine bâti du pays, et cela depuis plusieurs siècles.

À l'occasion de cette journée, la délégation de la Creuse a répondu présente quand elle a été sollicitée pour donner une conférence venant démentir la qualification de « passoire thermique » trop souvent et si facilement attribuée aux maisons traditionnelles creusoises par les médias.

C'est un public attentif qui a suivi l'exposé intitulé « La maison de maçon creusois, une passoire thermique ? ». Reprenant toutes les caractéristiques des maisons que nous connaissons et rappelant une nouvelle fois que l'on peut améliorer les performances thermiques du bâti ancien tout en respectant l'aspect patrimonial, la conférence a convaincu le public à qui il a été rappelé que l'inertie des bâtiments est à redécouvrir et qu'il

convient de réapprendre à vivre avec le bâti ancien.

L'occasion aussi pour Roland Nicoux, président de l'association Les Maçons de la Creuse et adhérent MPF, de dénoncer l'isolation à 1€ et le manque de connaissance des professionnels. Il souhaite une éducation du public pour leur faire comprendre que leur maison est originale, qu'il convient de prendre le temps de choisir le bon interlocuteur pour ne pas confier ses travaux à n'importe qui.

Renée Nicoux, maire de Felletin, qui siège au conseil départemental, a réaffirmé son souhait de ne pas laisser détruire le bâti patrimonial. Elle a souligné l'intérêt de l'association MPF pour ne pas se laisser convaincre que les maisons de maçons sont des passoires thermiques et a demandé au public de se faire porte-parole pour transmettre notre discours.

Sylvie Nicoulaud,
déléguée MPF de la Creuse